



## La lagune

La lagune de Saint Martin, d'une capacité de 400 équivalents habitants (c'est-à-dire 400 foyers), a été construite en 1991, sur une parcelle acquise par la commune, pour un montant total (acquisition du terrain + construction) d'environ  $260\ 000\ francs$  (soit  $39\ 636\ \epsilon$ ).

A cette époque, les habitants du bourg, dépourvus d'installation, rejetaient leurs eaux usées dans l'unique canalisation, celle-ci recueillant également les eaux pluviales.

Une étude a conduit la municipalité de l'époque à valider le projet de construction d'un réseau permettant de recueillir les eaux usées du lotissement « la Mare Claude » et d'une partie du centre village. Le système de lagunage a ainsi été retenu.

Trois bassins, d'une surface totale de 4 000 m2 ont alors été creusés. S'intégrant bien dans le paysage, la perception visuelle des bassins diffère peu d'un étang.

Les membres du conseil municipal s'étaient également mobilisés pour mettre en place la clôture interdisant l'accès à toute personne étrangère au service, assurant ainsi la sécurité du site.





En 2017, la collectivité a procédé à un curage, devenu nécessaire, des trois bassins. Les boues ont été épandues sur les terrains de deux agriculteurs qui s'étaient portés volontaires.



Cette année, d'importants travaux ont été réalisés, pour un montant de 58 750  $\ensuremath{\varepsilon}$  :

- Un accès au premier bassin a été créé
- la clôture et le portail ont été remplacés et un autre portail a été installé pour accéder au 1er bassin
- ◆ Un fossé a été busé, de manière à faciliter l'entretien du site
- ♦ Des box de stockage de matériaux (herbe, branchages, cailloux...) ont été construits sur le site pour faciliter le travail de l'agent communal.

Enfin, un canal de comptage sera positionné à la sortie du 3ème bassin afin d'être en capacité de mesurer la variation du débit d'eau rejetée à tout moment de l'année.





## La commune reprend la gestion de la cantine et de la garderie



A partir de la rentrée scolaire 2018-2019, la commune reprend les services de la cantine et de la garderie, gérés depuis 1985 par l'association de parents d'élèves du Sou des écoles.

## Qu'est-ce qui ne changera pas?

- Les repas seront toujours confectionnés sur place
- Les horaires de la garderie resteront les mêmes
- Le double-service sera maintenu

### Quelles sont les nouveautés?

- Gestion informatisée des deux services
- Inscription par mail via une adresse mail dédiée
- Fin du forfait de garderie et mise en place d'un tarif unique à la demi-heure
- Le paiement des factures par prélèvement automatique

#### Les nouveaux tarifs:

### Cantine:

Tarif « régulier » : 4.15 € Tarif « occasionnel » : 4.55 €

Tarif « adulte » : 6 €

## Garderie:

Tarif à la demi-heure : 1.10 €

Pénalité lorsque l'enfant est récupéré après 18h30 (sauf cas exceptionnel) : 5 € par retard

## Quels impacts budgétaires pour la commune ?

Le budget global du service s'équilibre globalement :

- Coût de fonctionnement : environ 33 000 € pour la cantine et 21 000 € pour la garderie.
- Recettes moyennes: environ 32 800 € pour la cantine et 13 420 € pour la garderie

Toutefois, n'entrent pas dans le calcul du coût de fonctionnement, les dépenses qui étaient déjà prises en charge par la commune : l'eau, l'électricité, le gaz, la vaisselle, le matériel de cuisine et les heures de ménage (coût annuel moyen de  $12\ 000\ \mbox{\mbox{\it e}}$ ).



(3) Excédent de fonctionnement 240 326,82 €



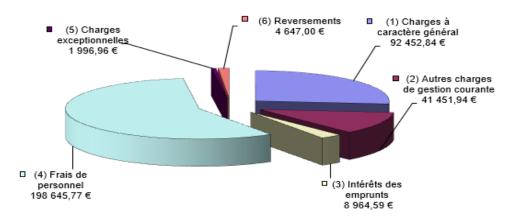
#### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017**

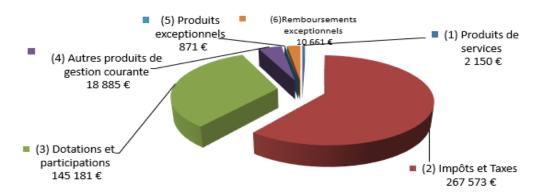
### Dépenses : 348 159,10 €

- Eau, téléphone, carburant, entretien de bâtiments, cérémonies, voirie et diverses petites fournitures
- (2) indemnités des élus, subventions aux associations, contribution au syndicat de la Reyssouze
- (3) Intérêts des emprunts
- (4) Frais de personnel
- (5) Charges exceptionnelles
- (6) Reversements obligatoires

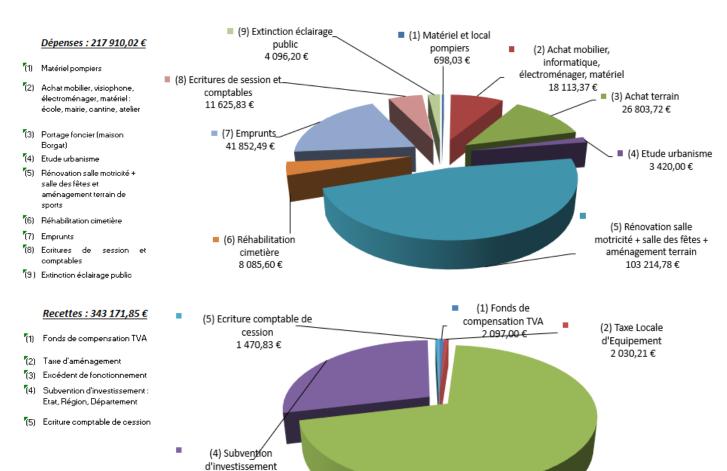
### Recettes: 445 320,09 €

- (1) Redevance d'occupation du domaine, concessions cimetière
- (2) Impôts locaux, droits de mutations
- (3) Dotations de l'état et du département
- (4) Revenus des locations (salle des fêtes et logements communaux)
- (5) Produits exceptionnels
- (6) Remboursements exceptionnels





#### **BUDGET D INVESTISSEMENT 2017**



97 246,99 €



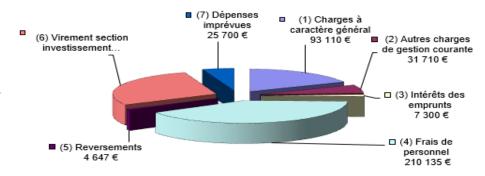
#### BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2018

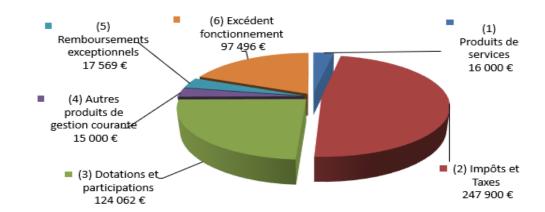
#### Dépenses : 518 026,87 €

- eau, téléphone, carburant, entretien de bâtiments, cérémonies, voirie et diverses petites fournitures
- (2) indemnités des élus, subventions aux associations, contribution au syndicat de la Reyssouze
- (3) Intérêts des emprunts
- (4) Frais de personnel
- (5) Reversements obligatoires
- (6) Virement à la section d'investissement
- (7) Dépenses imprévues

#### Recettes: 518 026,87 €

- (1) Redevance d'occupation du domaine, concessions cimetière
- (2) Impôts locaux, droits de mutations
- (3) Dotations de l'état et du département
- (4) Revenus des locations (salle des fêtes et
- (5) Remboursements exceptionnels
- (6) Excédent de fonctionnement

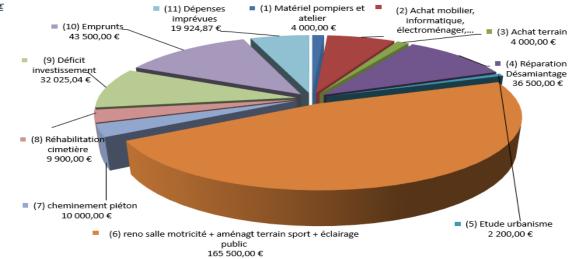




## BUDGET PRIMITIF D INVESTISSEMENT 2018

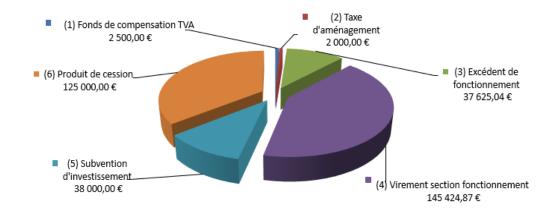
#### Dépenses : 350 549,91 €

- (1) Matériel pompiers
- (2) Achat mobilier, informatique, électroménager, matériel : école, mairie, cantine, atelier
- (3) Portage foncier
- (4) Réparation sinistre grêle + démolition désamiantage (5) Etude urbanisme
- '(5) Etude urbanisme '(6) Rénovation salle des
- (b) Renovation saile des fêtes
- (7) Cheminement piéton
- (8) Réhabilitation cimetière reprise concessions
- (9) Déficit investissement
- (10) Emprunts
- (11) Dépenses imprévues



#### Recettes : 350 549,91 €

- (1) Fonds de compensation TVA
- (2) Taxe d'aménagement
- (3) Excédent de fonctionnement
- (4) Virement section de fonctionnement
- (5) Subvention d'investissement
- (6) Produit de cession





Le 15 mars 2018, les enfants de maternelle se sont rendus à la jardinerie Gamm vert de St Denis les Bourg pour la semaine du jardinage.

L'ensemble des élèves de Saint Martin a participé tout au long de l'année à de nombreuses activités, financées par le Sou des Ecoles. La municipalité a également aidé au financement de la classe de neige.

Du 12 au 14 mars 2018 : Classe de neige à Giron pour les enfants du CP au CM2. Les enfants ont pratiqué le ski de fond, les raquettes, ont fait du chien de traineau et construit un igloo, sous un soleil radieux.



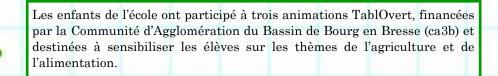


De début avril à fin juin : les CP CE1 ont participé à douze séances de natation à la piscine de la Plaine tonique.





De fin avril à mi-juin : les CE2 CM1 CM2 ont pratiqué le kayak et fait du catamaran pendant sept séances à la Plaine tonique.



Les CM2 ont pu visiter le collège de l'Huppe pour se préparer à leur entrée en 6ème.







Les enfants de maternelle se sont rendus à la ferme de l'âne Eria, ils ont été accueillis par les agriculteurs et ont découvert la vie des animaux de la ferme.









## Football Club Curtafond Confrançon St Didier St Martin

Le Football Club Curtafond Confrançon St Didier St Martin (FCCCSMD) est né de la fusion en 1992 de deux associations sportives :

- l'association sportive Confrançon St Didier créée en 1942
- ♦ L'entente sportive Curtafond St Martin créée en 1959

Les Présidents successifs de cette entente sont :

- ♦ Hubert Rozier
- ♦ Laurent Morel
- ♦ Franck Bonnet
- Jean-Marc Givord
- Mickaël Broyer
- ♦ Jean-Philippe Desmurs (récemment nommé à ce poste).



Aimé Amin, 1er président de l'entente sportive Curtafond St Martin



Les entraînements et les matchs se faisaient sur les terrains de Curtafond (situé au centre du village), Confrançon et St Didier.

Le stade des Brouilles à Curtafond fut inauguré en 1985 sous la présidence d'Hubert Rozier, avec le maire de l'époque, Marc Tissot.



Un wagon servait initialement de vestiaire

De gros travaux ont été effectués en 2017 : agrandissement des vestiaires, création de salle de réunion, goudronnage du parking, mise en accessibilité du site. Cet été, est prévue une réfection des pelouses.

Le club compte aujourd'hui 200 licenciés (dont une quarantaine pour St Martin). L'école de foot a été labellisée en 2015 par la Fédération Française de Foot et l'équipe fanion évolue au niveau Départemental 3.













L'équipe sénior en 1978

L'équipe sénior en 2018



70 années de foot sur nos quatre communes.













Un comité d'organisation, dirigé par Franck Bonnet et regroupant une douzaine de bénévoles, a travaillé pendant un an pour préparer cette journée.

540 repas ont été servis le midi et 380 le soir.



Une partie du staff en charge de l'organisation



L'équipe vétérans

Beaucoup de nostalgie pour certains qui ne s'étaient pas revus depuis plus de 40 ans, tout cela sous un magnifique soleil.

Cette journée footballistique fut aussi l'occasion de soutenir, devant un écran géant, l'équipe de France qui jouait cet après-midi là son quart de finale de coupe du monde face à l'Argentine (avec une victoire de la France).







# Mise en accessibilité du secrétariat de mairie

En 2014, conformément à la réglementation, la commune s'est engagée, dans un agenda d'accessibilité, à réaliser l'ensemble des travaux de mise en accessibilité des lieux publics, dans un délai de six ans. Ainsi, chaque année, la commune entreprend des travaux ou des aménagements conformément à cet agenda. Fin 2017, un bureau accessible aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant a été installé dans le secrétariat de mairie. A cette occasion, les anciens placards ont également été remplacés afin d'accueillir les personnes dans un local chaleureux et moderne.





La secrétaire de mairie vous accueille les lundis et jeudis de 16h15 à 19h et les mardis et vendredis de 8h30 à 12h.

Des rendez-vous peuvent être pris en dehors de ces plages horaires.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie par courriel :

mairiestmartinlechatel@wanadoo.fr

ou par téléphone au 04.74.30.41.22 ou à vous connecter sur le site internet de la commune

https://mairiesaintmartinlechatel.fr



# Emplois saisonniers

Cet été vous aurez l'occasion de croiser le chemin de nos deux jeunes saisonniers, habitantes de la commune et qui auront la responsabilité de l'arrosage des fleurs et des massifs, le désherbage du centre village, l'aide à la tonte, le petit entretien et le remplacement de l'employé communal pour la tournée de propreté du centre-bourg. Elles sont recrutées, par la commune, à mi-temps, Morgane Piet interviendra en juillet et Audrey Savoie en août. Merci de leur réserver un bon accueil.

Toutes les fleurs qui colorent le bourg ont été achetées par le Comité de fleurissement, association de la commune qui œuvre toute l'année pour l'embellissement du centre-village. Ainsi, il est fort désagréable de voir des plants de fleurs dérobés alors qu'ils viennent juste d'être plantés.

Le Comité de fleurissement se tient à votre disposition si vous avez besoin de renseignements concernant vos plants pour vos massifs ou vos bacs.

Merci d'avance.



Morgane Piet (à gauche sur la photo) et Audrey Savoie entourant le Président du comité de fleurissement.

## Rénovation de la salle des fêtes



Notre salle des fêtes se faisant vieillissante, le Conseil a prévu des travaux d'embellissement en 2019. Vous serez informés de l'avancée du projet dans le prochain bulletin municipal.

De ce fait, la salle des fêtes et le club des jeunes ne pourront plus être occupés du mois de mars (après le banquet des classes) jusqu'à la fin des travaux prévus théoriquement fin décembre 2019.







## A vos agendas...

Août	Samedi	04	Fête du village : Course pédestre - Concerts gratuits
	Dimanche	05	Repas Grenouilles - Animations gonflables
			Concours de pétanque
	Vendredi	24	Assemblée Générale Société de Chasse à Curtafond
Septembre	Vendredi	07	Tournoi de foot vétérans à Curtafond (Challenge G. Greffet)
	Samedi	08	Tournoi de foot jeunes à Curtafond
	Week-end	07-08-09	Enduro carpe des Carpistes de l'espoir
	Vendredi	14	Assemblée Générale du Sou des Ecoles
	Vendredi	21	Coinche des retraités
	Samedi	22	Repas du Comité Consultatif d'Action Sociale
	Vendredi	28	Assemblée Générale du Club des Jeunes
Octobre	Jeudi	11	Collecte de sang (16-19h)
	Jeudi	11	Assemblée Générale du Club des Retraités
	Samedi	27	Concours de belote du Fleurissement (à la vache)
Novembre	Samedi	10	Concours de Belote en matinée des Pompiers ( à la vache)
	Samedi	10	Boudin et civier du fleurissement
	Samedi	17	Repas Tartiflette du Club des Jeunes
	Dimanche	18	Repas des Chasseurs à St Martin le Châtel
	Samedi	24	Repas moules frites du foot à St Didier
Décembre	Samedi	1er	Vente de boudin des Chasseurs à St Martin et Curtafond
	Samedi	08	Illuminations et marché de Noël du Comité des fêtes
	Samedi	08	Vente de plats à emporter du Sou des Ecoles
	Jeudi	13	Noël des anciens

## Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi	16h - 19h
Mardi	8.30 h - 12h
Jeudi	16h - 19h
Vendredi	8.30 h - 12h

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la mairie :

**2** 04.74.30.41.22

ou envoyer un mail:

mairiestmartinlechatel@wanadoo.fr

Site internet: www.mairie-saintmartinlechatel.fr